

AVALLON

U7

Futsal

3^{ème} édition



SAMEDI 17 JANVIER

CATÉGORIE U7

20 ÉQUIPES

FOOT À 4

DIMANCHE 18 JANVIER

CATÉGORIE U9

20 ÉQUIPES

FOOT À 4



CONTACT : Thomas TALLANDIER – 06 78 90 86 44 – futsal@avallonfco.fr



U7

GROUPE

Futsal

3^{ème} édition

GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C	GROUPE D
AVALLON FCO 1	TROYES AFC 1	MELUN FC 1	SENS FC 1
SENS FC 2	AVALLON FCO 2	ECN 1	MELUN FC 2
MONT ST SULPICE 1	AILLANT SPORT 2	AVALLON FCO 3	SEMUR EPOISSES US 1
SEMUR EPOISSES US 2	CLAMECY AS 1	TROYES AFC 2	AVALLON FCO 4
FONTAINE D'OUCHE AS	CHABLIS AS	MONT ST SULPICE 2	AILLANT SPORT

U7

PHASE 1

Futsal

3^{ème} édition

PHASE DE GROUPE

MINI CHAMPIONNAT 5 ÉQUIPES : 4 MATCHS DE 7 MINUTES

LIEN PROGRAMMATION PHASE 1 (PRÉVISIONNEL)

<https://tournej.com/showit.php?id=0o49b1ikls>



À L'ISSUE DE LA PHASE 1

2 PREMIERS DE CHAQUE GROUPE : QUALIFICATION ¼ « OR »
3^{ème} ET 4^{ème} DE CHAQUE GROUPE: QUALIFICATION ¼ « ARGENT »
5^{ème} DE CHAQUE GROUPE : MINI CHAMPIONNAT « BRONZE »

U7

PHASE 2

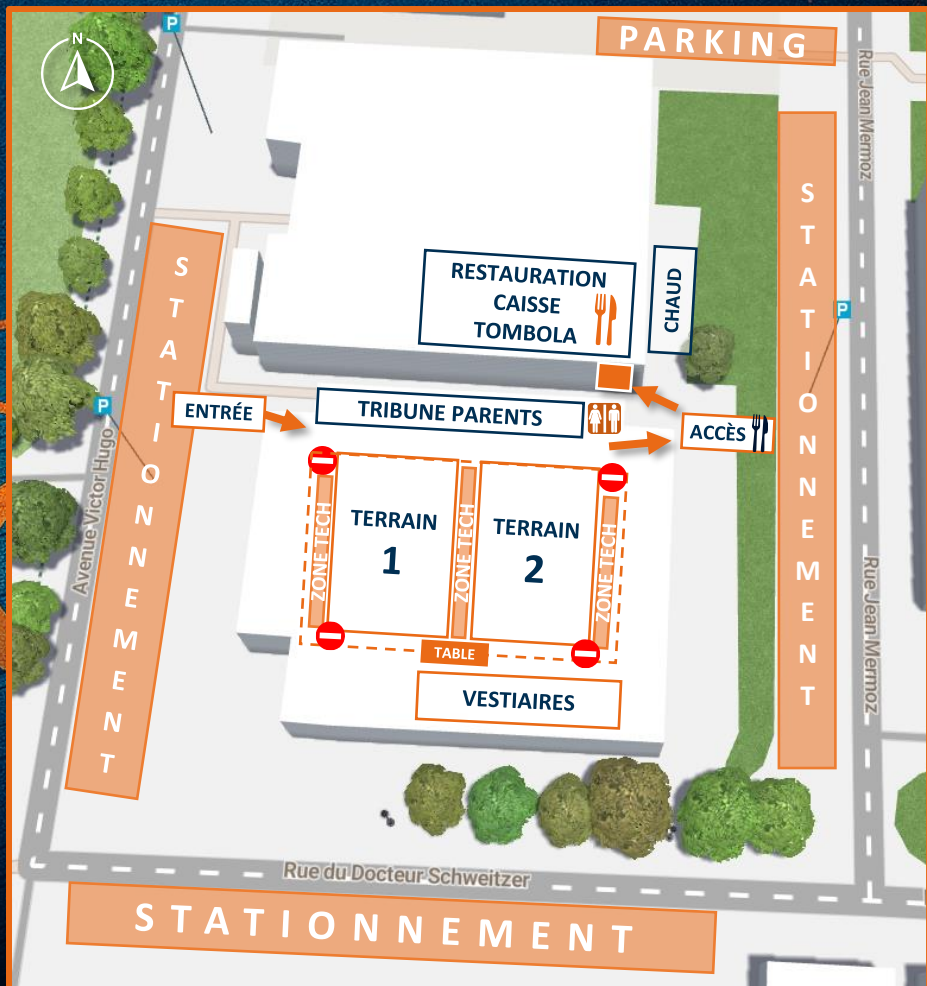
Futsal

3^{ème} édition

12H45	POULE BRONZE
	POULE BRONZE
13H	QUART ARGENT
	QUART ARGENT
13H15	QUART ARGENT
	QUART ARGENT
13H30	QUART OR
	QUART OR
13H45	QUART OR
	QUART OR
14H	POULE BRONZE
	POULE BRONZE
14H15	DEMI ARGENT
	DEMI ARGENT
14H30	DEMI ARGENT
	DEMI ARGENT

14H45	DEMI OR
	DEMI OR
15H	DEMI OR
	DEMI OR
15H15	POULE BRONZE
	POULE BRONZE
15H30	15/16 ARGENT
	13/14 ARGENT
15H45	11/12 ARGENT
	9/10 ARGENT
16H	7/8 OR
	5/6 OR
16H15	PETITE FINALE OR
16H30	GRANDE FINALE OR

PLAN *Site*



RÈGLEMENT

Tournoi

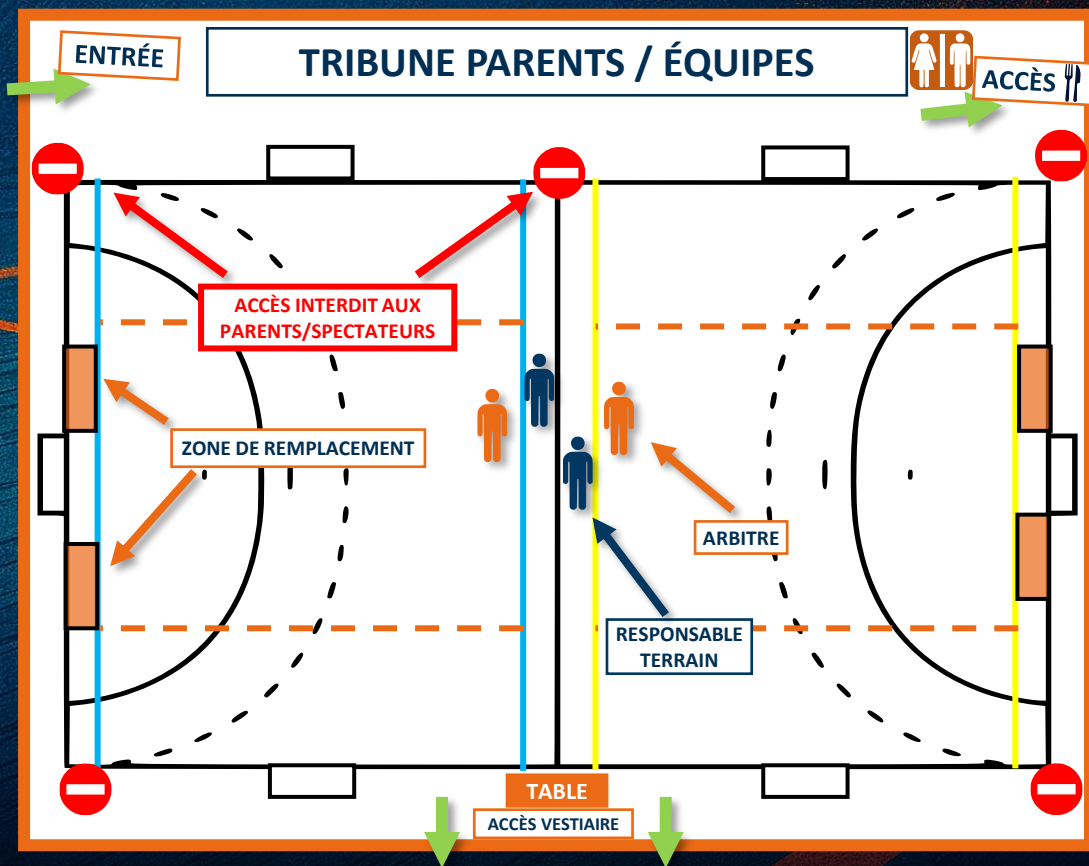
LOI 1	TERRAIN	20X16 M ; BUTS DE 3M
	. SURFACE DE RÉPARATION	4M 5M (POINTILLÉS ORANGE)
	. POINT DE PÉNALTY	4M 5M
	. ZONES DE REMPLACEMENT	DE PART ET D'AUTRE DES BUTS FIXES
LOI 2	BALLON	FUTSAL TAILLE 3
LOI 3	NOMBRE DE JOUEURS PAR EQUIPE	4X4 DONT GB POSSIBILITÉ DE JOUER À 3X3 OU 4X4 SANS GARDIEN
	REMPLEMENTS	ILLIMITÉS ET VOLANTS : SANS ARRÊT DE JEU, LE REMPLACÉ DEVIENT REMPLAÇANT, LE REMPLAÇANT ENTRE APRÈS LA SORTIE DU REMPLACÉ. ILS SONT EFFECTUÉS PAR LA ZONE DE REMPLACEMENT.
	ENCADREMENT	RESPONSABLES MAXI PAR ÉQUIPE
LOI 5	ARBITRAGE	1 ARBITRE + 1 RESPONSABLE TERRAIN
LOI 6	TABLE DE MARQUE	GESTION DU TEMPS
LOI 7	DUREE DES MATCHES (LORS DE PLATEAUX)	U7 : 7 MIN PHASE 1 – 8 MIN PHASE 2 U9 : 8 MIN PHASE 1 ET 2 SANS ARRÊT DU CHRONOMÈTRE, SAUF CAS PARTICULIER
	. ARRÊT DU CHRONOMÈTRE	ARRÊT DU CHRONOMÈTRE UNIQUEMENT SUR DÉCISION DE L'ARBITRE (BLESSURES); PEUT LAISSER 1 MIN SUPPLÉMENTAIRE EN CAS D'UN ARRÊT LONG (SELON SON APPRÉCIATION)
	. FIN DE LA PÉRIODE OU RENCONTRE	LA PÉRIODE PREND FIN LORSQUE LE BUZZER COMMENCE À RETENTIR
	. APRÈS LE BUZZER	SEULS LES PÉNALTYS SONT TIRÉS APRÈS LE BUZZER DE FIN DE MATCH SI LA FAUTE CORRESPONDANTE A ÉTÉ COMMISE AVANT LE BUZZER
LOI 8	COUP D'ENVOI	TOUS LES JOUEURS DANS LEUR PROPRE MOITIÉ DE TERRAIN EXCEPTÉ LE JOUEUR EXÉCUTANT LE COUP D'ENVOI. IL PEUT SE FAIRE EN AVANT, EN ARRIÈRE OU LATÉRALEMENT. ADVERSAIRES À AU MOINS 3 MÈTRES DU BALLON ; SINON : À REFAIRE. UN BUT PEUT ÊTRE MARQUÉ DIRECTEMENT SUR LE COUP D'ENVOI.
LOI 9	BALLON EN JEU OU HORS DU JEU	SI LE BALLON TOUCHE LE PLAFOND : TOUCHE À L'ÉQUIPE ADVERSE, À L'ENDROIT LE PLUS PROCHE
LOI 10	BUT MARQUÉ	IDEM FOOTBALL - LE GARDIEN NE PEUT MARQUER DE LA MAIN DANS LE BUT ADVERSE ; DANS CE CAS, REPRISE PAR SORTIE DE BUT (MÊME SI LE GARDIEN ADVERSE TOUCHE LA BALLE)

RÈGLEMENT

Tournoi

	FAUTES ET INCORRECTIONS	TOUS LES COUPS-FRANCS SONT DIRECTS : CFD
LOI 12	C.F.D	IDEM FOOTBALL ET INTERDICTION : . DE CHARGER IRRÉGULIÈREMENT . DE TACLER UN ADVERSAIRE, Y COMPRIS TACLE GLISSÉ (SAUF SI PAS D'ADVERSAIRE ET POUR LE GARDIEN DANS SA SURFACE DE RÉPARATION SI TACLE RÉGULIER) SITUATION LITIGIEUSE : APPRÉCIATION DE L'ARBITRE
LOI 13	COUPS FRANCS	ADVERSAIRE À 5 M SINON : À REFAIRE
LOI 14	PENALTY	À 4 MÈTRES, 5 MÈTRES
LOI 15	RENTREE DE TOUCHE	AU PIED, BALLON IMMOBILE SUR LA LIGNE DE TOUCHE POSSIBILITÉ DE PASSER OU DE RENTRER DANS LE TERRAIN EN CONDUITE DE BALLE (+ POSSIBILITÉ DE MARQUER EN U7 UNIQUEMENT APRÈS CONDUITE PAS EN U9 SI INTENTION DE TIR DIRECT = SORTIE DE BUT ADVERSAIRE À 5 M À 3 M ; SINON : À REFAIRE
LOI 16	SORTIE DE BUT	À LA MAIN OU BALLON AU SOL, PAR LE GB DEPUIS SA SURFACE DE RÉPARATION RELANCE PROTÉGÉE : ZONE PROTÉGÉE DANS SA MOITIÉ DE TERRAIN (10 MÈTRES) DANS LA SURFACE (5 MÈTRES) ; L'ADVERSAIRE PEUT ENTRER DANS LA ZONE PROTÉGÉE DÈS QU'UN JOUEUR A TOUCHÉ LE BALLON UN BUT NE PEUT ÊTRE MARQUÉ DIRECTEMENT. SINON : SORTIE DE BUT POUR L'ADVERSAIRE (MÊME SI LE GARDIEN ADVERSE TOUCHE LA BALLE)
LOI 17	CORNER	AU PIED, ADVERSAIRE À 5 M À 3 M ; EN U7 UNIQUEMENT , POSSIBILITÉ DE PASSER MAIS AUSSI DE RENTRER DANS LE TERRAIN EN CONDUITE DE BALLE ET DE MARQUER
AUTRE	INTERVENTION RESPONSABLE TERRAIN/TABLE DE MARQUE	EN CAS DE SITUATION LITIGIEUSE OU CONFLICTUELLE, LE RESPONSABLE TERRAIN ET/OU LA TABLE DE MARQUE PEUVENT INTERVENIR SELON LEUR GRÉ ET PRENDRE DES DÉCISIONS SUR LE JEU EN COURS.
AUTRE	SYSTÈME DE POINT	VICTOIRE : 3 PTS – NUL : 1 PTS – DÉFAITE : 0 PT
AUTRE	EN CAS D'ÉGALITÉ PHASE DE GROUPE	1. GOALAVERAGE PARTICULIER 2. GOALAVERAGE GÉNÉRAL 3. MEILLEURE ATTAQUE 4. SÉANCE DE TIRS AU BUT / TIRAGE AU SORT
AUTRE	TIRS AU BUT ÉGALITÉ/PHASE FINALE	3 TIRS AU BUT POUR CHAQUE ÉQUIPE PUIS « MORT SUBITE » SI ÉGALITÉ
AUTRE	COMPORTEMENT JOUEUR JUGÉ INAPPROPRIÉ	L'ARBITRE PEUT DEMANDER LE REMPLACEMENT DU JOUEUR À L'ÉDUCATEUR
AUTRE	COMPORTEMENT ÉDUCATEUR/PARENT JUGÉ INAPPROPRIÉ	EN CAS DE MAUVAIS COMPORTEMENT : CONTESTATION, PAROLE INAPPROPRIÉE, ... L'ÉQUIPE CONCERNÉE PEUT-ÊTRE EXCLUE DU TOURNOI.

PLAN *Salle*





RESTAURATION / BUVETTE

CÔTÉ SALÉ	
SANDWICH SAUCISSE (HALAL)	3,00 €
SANDWICH MERGUEZ (HALAL)	3,00 €
FRITES	2,50 €
SAUCES : KETCHUP – MAYONNAISE - MOUTARDE	
CÔTÉ SUCRÉ	
CRÊPE « SUCRE »	2,00 €
CRÊPE « NUTELLA »	2,50 €
BEIGNET « CHOCOLAT » ou « FRAMBOISE »	1,50 €
BOISSONS FRAICHES	
BIÈRE 25cl	2,50 €
ÉCOCUP	1,00 €
COCA-COLA 33cl	2,00 €
FUZE TEA 33cl	2,00 €
OASIS 33cl	2,00 €
ORANGINA 33cl	2,00 €
PERRIER 33cl	2,00 €
EAU	1,00 €
BOISSONS CHAUDES	
VIN CHAUD	2,00 €
CAFÉ / THÉ	1,00 €

COMMANDE GROUPÉE / ÉQUIPE

TOURNOI FUTSAL AVALLON 2026

À TRANSMETTRE À LA BUVETTE AVANT 10H00

NOM DE L'ÉQUIPE	
ÉDUCATEUR RESPONSABLE	
TÉLÉPHONE ÉDUCATEUR	

PLATEAU REPAS | 7,00 € (10 PLATEAUX MAX / ÉQUIPE)

SANDWICH SAUCISSES/MERGUEZ + CHIPS + 1 BOISSON + 1 POM'POTES

SANDWICH	QTÉ
SANDWICH SAUCISSE (HALAL)	
SANDWICH MERGUEZ (HALAL)	
AUTRES	

BOISSON	QTÉ
COCA-COLA	
OASIS	
ICE TEA	
EAU	

FRITES SUPPLEMENTAIRE (+ 2€)	
------------------------------	--

PLATEAUX COMMANDÉS (10 MAX)	COÛT PLATEAU À L'UNITÉ	FRITES SUPPLEMENTAIRES	COUT TOTAL COMMANDE
	7,00 €		€

RÈGLEMENT COMMANDE

PAR CHEQUE À L'ORDRE : AVALLON FCO

À RÉGLER SUR PLACE (BUVETTE) EN ESPÈCE – EN CARTE BANCAIRE

CONTACT COMMANDE GROUPÉE : Magalie – 07 84 00 68 72



TOMBOLA

Bryan Mbeumo

2€

MAILLOT DE MANCHESTER
UNITED « MBEUMO »
À GAGNER !



Tirage à 16h30
Ticket à la buvette

U7

À TABLE !

Horaires

11H10	AVALLON FCO 1	TROYES AFC 1		
11H20	MELUN FC 1	SENS FC 1		
11H35	SEMUR USSE 2	MONT ST SULP. 1	SENS FC 2	FONTAINE D'OUCHÉ
11H45	AVALLON FCO 2	CHABLIS AS	CLAMECY AS	AILLANT SP 2.
12H00	TROYES AFC 2	ECN	MONT ST SULP. 2	AVALLON FCO 3
12H10	AVALLON FCO 4	SEMUR USSE 1	MELUN FC 2	AILLANT SP 1.